

# BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2015



## COMMISSIONS MUNICIPALES

Bilans, projets et budget 2015.

## VIE ASSOCIATIVE

Le mot des "assos"...

# ÉDITO

Une année riche en évènements s'achève, le moment est venu pour moi d'en faire le bilan. Vous trouverez dans ces feuillets, une rétrospective de la vie municipale et associative de notre village. Je souhaite en préambule saluer l'implication de l'ensemble des élus locaux et remercier tous les bénévoles et responsables d'associations locales pour leur dévouement.

Je tiens aussi à exprimer ma désapprobation et mon inquiétude face aux effets de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe). Elle contient de nombreuses dispositions favorisant davantage le développement des intercommunalités à travers des regroupements autoritaires de 15 ou 20 000 habitants. Elle prévoit l'élection au suffrage universel des conseils communautaires, le transfert obligatoire de nouvelles compétences aux EPCI, la confiscation de la maîtrise des PLU et autres obligations.

En regroupant les communes en blocs locaux, en organisant le dépérissement des services publics locaux de proximité, en déposant les élus par transfert de compétences à d'autres niveaux, en éloignant le pouvoir du citoyen et en réduisant le montant de nos dotations de 30 %, cette loi entérine la fin des communes .

Cette baisse de nos ressources programmée sur cinq ans se traduira par une perte globale de 50 630 euros sur notre budget, soit l'équivalent du coût total annuel de deux agents territoriaux ou de notre capacité annuelle de financement de nouveaux travaux.

Une telle mesure génère des conséquences immédiates sur nos investissements prochains qui seront réduits au strict minimum. Nous savons tous que les dépenses des uns sont les recettes des autres. L'artisanat et le tissu économique local, déjà durement touchés par la crise, seront les premières victimes de ces choix.

Certaines collectivités endettées vont connaître de graves difficultés dans un avenir proche. Malgré cette nouvelle problématique financière inédite, l'ensemble des élus

refuse catégoriquement d'augmenter la pression fiscale sur les contribuables locaux. En ce qui concerne notre commune, une gestion saine et rigoureuse nous a permis, cette année encore, quelques belles réalisations au service des Saint Lonnais. J'y reviendrai en détail lors de la traditionnelle soirée des vœux.

J'évoquerai aussi certainement quelques-uns des évènements marquants de l'année écoulée, comme l'ouverture de l'hôtel restaurant du Fronton, le changement de propriétaire de l'épicerie, le bouclage du dossier « commerce » avec un point sur le financement de cette réalisation.

L'année 2016 sera consacrée à deux projets principaux :

- la **construction de huit nouveaux logements publics** ; ce lourd dossier administratif est enfin clos, les travaux de gros œuvre vont débuter très prochainement. Attendus par plusieurs St Lonnais, ces appartements seront livrés en fin d'année.
- La réalisation d'une tranche **importante de travaux** répondant à l'obligation d'adapter tous les locaux communaux recevant du public aux normes de la loi pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Un projet de création d'une "Maison des Services Publics" porté par la Communauté de Communes du Pays d'Orthe est actuellement en cours d'étude. De nombreux services et permanences seront regroupés sur ce site à Peyrehorade. Les travaux pourraient débuter cette année.

Enfin, avant de clore mon propos, je souhaite assurer de mon soutien tous mes compatriotes qui, cette année, ont été touchés par des drames, maladies ou autres difficultés. Je vous invite à venir rencontrer les élus le **vendredi 8 janvier** prochain lors de la présentation des vœux à la population ou je reviendrai sur tous ces projets.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

## SOMMAIRE

Commissions municipales	3 à 9	Vie associative	13 à 23
Communauté de communes	10 à 12	Informations Municipales	24
SITCOM	11	Etat Civil 2014	24



# COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

› **Le Maire, Roger LARRODÉ.**

› **Les Adjoints**

**Thierry GUILLOT**  
**Annie BOULAIN**  
**Eric LABASTE**  
**Alain CHASSEUR**

Délégué à la vie scolaire  
Déléguée au social  
Délégué à la voirie  
Délégué à l'entretien des  
bâtiments communaux

› **Les commissions**

**Finances** : Roger LARRODÉ, Josette PREUILHO,  
Eric LABASTE, Thierry GUILLOT, Annie BOULAIN,  
Alain CHASSEUR, Danielle DEGOS, Danièle CASTERA.

**Bâtiments et accessibilité** : Alain CHASSEUR,  
Nathalie MARIMPOUY, Danièle CASTERA, Pierre  
VENDRIOS, Patrice LAULOM, Jean-Pierre LAUDINET,  
Thomas PEYRES.

**Urbanisme et environnement** : Eric LABASTE, Jean-  
Pierre LAUDINET, Thomas PEYRES, Josette PREUILHO,  
Christelle POUYANNÉ.

**PLU** : Roger LARRODÉ, Eric LABASTE, Thierry GUILLOT,  
Danièle CASTERA, Annie BOULAIN, Danielle DEGOS.

**Aménagement, espaces verts** : Danièle CASTERA,  
Nathalie MARIMPOUY, Roger LARRODÉ, Alain  
CHASSEUR, Josette PREUILHO, Patrice LAULOM.

**Scolaire et périscolaire** : Thierry GUILLOT, Sophie  
ROBERT, Roger LARRODÉ, Christelle POUYANNÉ.

**Culture** : Sophie ROBERT, Roger LARRODÉ, Danièle  
CASTERA, Patrick DULHOSTE, Jean-François BLANC,  
Bernard MATABOS, Marc BRIENT, Danielle DEGOS.

**Appels d'offres** : Roger LARRODÉ, Thierry GUILLOT, Alain  
CHASSEUR, Thomas PEYRES, Jean-Pierre LAUDINET.

**Organisation des manifestations** : Patrice LAULOM,  
Annie BOULAIN, Sophie ROBERT, Danièle CASTERA,  
Josette PREUILHO, Thierry GUILLOT, Pierre VENDRIOS.

**Personnel** : Roger LARRODÉ, Thierry GUILLOT, Eric  
LABASTE, Annie BOULAIN, Alain CHASSEUR.

**Communication et site internet** : Roger LARRODÉ,  
Danielle DEGOS, Nathalie MARIMPOUY, Pierre  
VENDRIOS, Sophie ROBERT, Christelle POUYANNÉ.

**Commune des Impôts Directs (CCID)** : Roger LARRODÉ,  
Jacques BAYLE, Yvan DUTILH, Francis LARROUQUETTE,  
Alice LARBÈRE, Bernard MATABOS.

**Conseil d'Administration du CCAS** : Roger LARRODÉ,  
Annie BOULAIN, Sophie ROBERT, Nathalie MARIMPOUY,  
Patrice LAULOM, Christelle POUYANNÉ.

## Les délégués auprès des syndicats intercommunaux et autres organisations

### Organisation.....Titulaire / Suppléant

- ALPI ..... R. LARRODÉ / J. PREUILHO
- SYDEC ..... T. GUILLOT / J.P. LAUDINET
- SIBVA ..... R. LARRODÉ / P. VENDRIOS
- Conseil d'Exploitation de  
l'Office de Tourisme du Pays d'Orthe ..... T. GUILLOT
- BASSECQ..... E. LABASTE / J.P. LAUDINET
- CNAS ..... D. DEGOS
- Syndicat Mixte du Bas Adour R. LARRODÉ / E. LABASTE
- Conservatoire des Landes R. LARRODÉ / J. PREUILHO
- Défense ..... T. GUILLOT
- Référent auprès du CIAS..... A. BOULAIN
- Correspondant crise sanitaire D. DEGOS / D. CASTERA
- Correspondant risques naturels P. LAULOM / A. BOULAIN
- Ecole Notre Dame ..... T. GUILLOT
- Conseil d'école publique ..... T. GUILLOT
- Bibliothèque ..... D. DEGOS
- Associations ..... C. POUYANNÉ / S. ROBERT



# COMMISSIONS MUNICIPALES

Budget Communal - Monsieur le Maire : Roger LARRODE

## › Budget 2015

Un budget rigoureux et examiné. C'est dans une conjoncture délicate que le budget a été voté pour cette deuxième année de mandat.

Les élus souhaitent maintenir un service public de qualité en restant financièrement raisonnables et rigoureux.

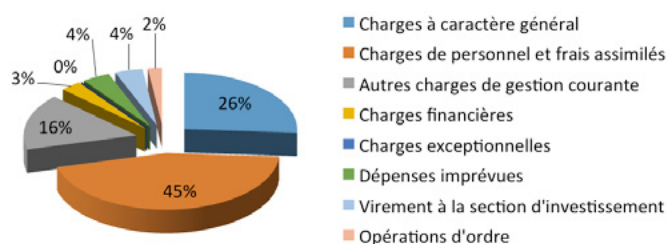
Le budget primitif 2015 a été voté à l'unanimité le 2 avril 2015. La particularité de ce budget est d'intervenir dans un contexte difficile puisque l'Etat nous annonce que notre commune va perdre entre 2014 et 2017 50 623 euros de dotation forfaitaire.

## › Zoom sur le fonctionnement 2015

La section de fonctionnement regroupe :

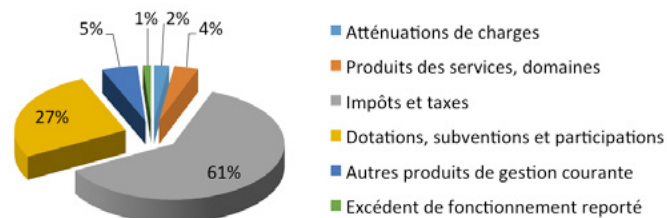
- toutes les **dépenses** nécessaires au fonctionnement de la commune (charges à caractère général, personnel, intérêts de la dette, gestion courante...).

**Dépenses de fonctionnement 2015 : 826 000 €**



- Toutes les **recettes** que la commune peut percevoir de prestations de services, de dotations de l'Etat, des impôts et taxes diverses...

**Recettes de fonctionnement 2015 : 826 000 €**



## › Produits attendus des contributions directes pour 2015

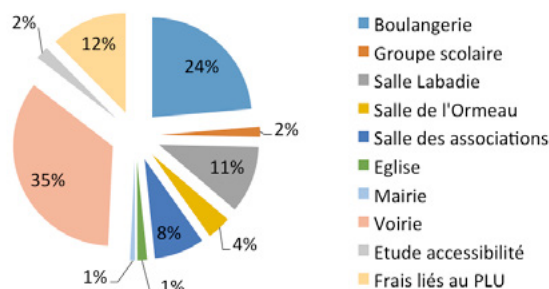
	Base	Taux	Produit
Taxe d'habitation	965 200 €	13.13 %	126 731 €
Taxe foncière bâti	1 016 000 €	17.89 %	181 762 €
Taxe foncière non bâti	70 000 €	51.27 %	35 889 €
<b>Produit fiscal attendu</b>	-	-	<b>344 382 €</b>

## › Zoom sur l'investissement 2015

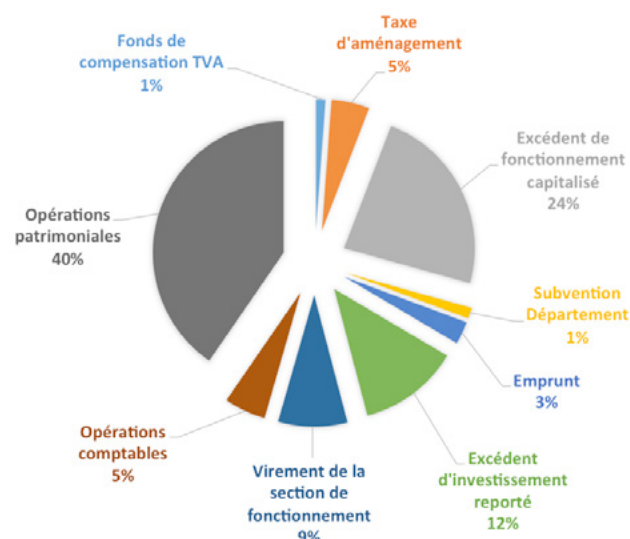
La section d'investissement regroupe :

**En dépenses** : le remboursement du capital de la dette pour un montant de 69 300 € et les dépenses d'équipement de la commune.

### Travaux d'immobilisations en cours



**En recettes** : subventions, taxes, autofinancement, fonds de compensation de la TVA



## › Vos impôts

La part de vos impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) qui alimente le budget communal est calculée à partir d'une base et d'un taux.

**Bases** : ce sont les critères qui servent à définir le calcul de votre impôt (surface, équipement du logement...). Ces critères sont décidés par le Gouvernement et revalorisés chaque année dans la Loi de Finances votée par les Députés. Les nouvelles constructions situées sur le territoire communal viennent aussi abonder la base de l'année précédente.

**Taux** : chaque collectivité peut décider de faire évoluer le niveau de l'impôt par les taux. Pour l'année 2015, les taux communaux sont restés inchangés.

# COMMISSIONS MUNICIPALES

## Voirie, Urbanisme

Adjoint délégué : Eric LABASTE

Cette année encore nous avons réalisé un important programme de **revêtements voirie**. Les voies traitées partiellement ou en totalité sont les suivantes : chemin de Menaoutat ; route de la Payolle ; voie du Griffon ; voie du Bousson et voie de Castets. Ces travaux, financés par la Communauté de Communes du Pays d'Orthe dans le cadre du marché voirie s'élèvent à 47 000 euros pour notre commune.

Des **travaux d'entretien de fossés et ouvrages d'art** ont également été réalisés sur notre réseau pour un montant de 8 000 euros.

Par ailleurs, la Municipalité poursuit sa démarche d'**embellissement et de modernisation** de sa voirie et de ses abords dans la traverse d'agglomération :

- une **nouvelle tranche de trottoirs** a été menée en 2015 à l'entrée nord du village. Un aménagement est en cours d'étude côté monument aux morts.
- Une **nouvelle liaison piétonne stabilisée** a également été créée durant l'été dernier au droit de la RD6 jusqu'à la route d'Orist.
- Enfin, un **cheminement** a aussi été conçu à travers la pépinière Lacausse. Il permet, à partir de la route de la Payolle, d'accéder en toute sécurité au complexe médical sans emprunter la voie départementale. Il fait aussi le bonheur des adeptes de course à pied, proposant ainsi un bon compromis entre promenade et randonnée.

Ces travaux ont été entièrement pris en charge par la commune. Cette année, le budget communal alloué au service voirie s'élève à 49 000 €.

Pour conclure, il est important de rappeler les **règles élémentaires de sécurité** sur nos petites routes de campagne, agréables certes mais dangereuses. Adaptez toujours votre vitesse à la configuration de la voie empruntée.

**Pour tout renseignement ou observation concernant la voirie en général, contactez le responsable au 06 83 77 11 15.**



## Bâtiments

Adjoint délégué : Alain CHASSEUR

### › Dépenses d'entretien des bâtiments

Petits travaux réalisés en régie  
et réparations ..... 4 000,00 € TTC

### › Dépenses d'investissement : travaux et aménagements réalisés en 2015

Boulangerie : rénovation de la toiture  
et de la zinguerie ..... 23 876,00 € TTC

#### Salle de l'Ormeau :

Installation d'un système de climatisation  
réversible / chauffage ..... 2 661,60 € TTC

Travaux d'isolation réalisés en régie  
par les employés communaux ..... 813,74 € TTC

#### Eglise : remplacement du moteur

des cloches en mauvais état..... 1 790,40 € TTC

#### Mairie, salle de l'Ormeau, école primaire : pose de

stores et de rideaux. Achat du matériel  
et travaux réalisés en régie ..... 4 640,51 € TTC

**Total dépenses d'investissements ..... 33 782,25 € TTC**

## REGLES D'UTILISATION DES BATIMENTS

Mise à disposition des associations et des particuliers.

**Mur à gauche** : accès avec carte magnétique disponible en mairie. Tarif : 15 €. Utilisation sur heures libres (cf planning à l'entrée du Mur à gauche ou en mairie). Pour l'utilisation du Mur à gauche à des fins non sportives, récupérer la clef en mairie.

### Salle des associations

Disponible à la location pour toute association ou particulier. Tarifs à consulter en mairie.

**Local des clubs pelote / tennis / pétanque** : les associations peuvent occuper ce local et l'utiliser à d'autres fins que sportives. Consulter le règlement intérieur rédigé par les 3 clubs et contacter les responsables de section.

**Salle Labadie** : salle de réunion de toutes les associations, elle est également occupée par la section Danse, Gym, Yoga, Taï Shi et le Club du 3<sup>ème</sup> âge. Consulter le planning d'occupation de la salle.

**Salle l'Ormeau** : salle de réunion mise à la disposition de toutes les associations.

**École de musique** : les salles sont réservées à l'école de musique mais peuvent être utilisées pour des répétitions (selon respect règlement).

### Court de tennis

Accès avec une carte magnétique disponible en Mairie. Tarif : 10 € l'année (licencié du club ou non).



# COMMISSIONS MUNICIPALES

## Aménagement et fleurissement

Déléguée : Danièle CASTERA

La commission a prévu de mettre en place un espace jeux aux abords du court de tennis, derrière le mur à gauche.

Cet espace déjà pourvu de tables, permettra aux enfants de 3 à 12 ans de se divertir et d'évoluer sur des agrès normalisés et conformes aux règles de sécurité. Sur ce lieu de vie, autour des bâtiments ouverts au sport, loisirs et autres festivités, la vigilance des parents sera évidemment indispensable.

D'autre part, l'aménagement paysager sur le bardeau côté cimetière a bien résisté aux fortes chaleurs de cet été. Reste à prévoir la finition de cet endroit par un revêtement qui protégera les plantations et rendra plus pratique le cheminement vers le cimetière.

Les employés communaux ont également terminé le prolongement de la barrière de protection en 1/2 rondin sur le côté de la boulangerie. L'hiver arrivant les fleurs estivales qui ont été, cette année, généreuses en volume et en couleurs vont laisser place à quelques petites fleurs de saison.



### PRATIQUE

#### › Mairie

Le **secrétariat** de la mairie est ouvert au public tous les matins, du lundi au samedi, de 9h15 à 12h15.

Tél : 05 58 57 80 53 - Fax : 05 58 57 84 40

**Renseignements**, démarches administratives, informations à consulter sur le site internet : [www.saintlonlesmines.fr](http://www.saintlonlesmines.fr)

**Rencontre avec les élus** : Monsieur le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

#### › Agence Postale

Heures d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h45 à 15h30 et le samedi de 8h30 à 11h.  
Tél : 05 58 57 80 40

## Scolaire, Périscolaire

Adjoint délégué : Thierry GUILLOT

#### › Ecole publique : 104 élèves.

La baisse des effectifs à la rentrée scolaire 2015 / 2016 a conduit l'inspection d'académie à supprimer une classe. Des intervenants extérieurs permettent aux enfants de découvrir des activités sportives (pelote) et culturelles (musique).



#### › Périscolaire

Sous la direction de personnels spécialisés, les enfants peuvent pratiquer de nombreuses activités de découvertes (théâtre, zumba, langage des signes, jeux sportifs, activités manuelles, informatique et musique).

#### › Extrascolaire

**L'atelier Arts Plastiques** a repris ses activités le mercredi après-midi au premier étage de la mairie (pour tous renseignements s'adresser au secrétariat de la mairie).

### LA CLASSE DE TOUTE PETITE SECTION

Un dispositif intercommunal, au sein de l'école maternelle de St-Lon-Les-Mines, propose depuis 2013 la scolarisation des enfants de moins de 3 ans résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe.

Une classe des tout-petits spécialement conçue pour leurs besoins. Jusqu'ici proposée uniquement sur la demi-journée, la classe accueille depuis la rentrée 2015 les enfants de 9h à 16h. L'accueil des tout-petits est défini avec la famille, au cas par cas, en fonction des besoins et des capacités de l'enfant.

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant sont invités à se présenter à la mairie. L'admission dans la classe de toute petite section sera effectuée en fonction des places disponibles.

Pour plus d'informations vous pouvez également contacter la Directrice de l'Ecole au 05 58 57 83 08.

# COMMISSIONS MUNICIPALES

## Centre Communal d'Action Sociale

Adjointe déléguée : Annie BOULAIN

Le C.C.A.S est un établissement public, constitué d'un Conseil d'Administration présidé par Monsieur le Maire. C'est un service social dont le principal objectif est d'apporter de l'aide aux personnes en difficultés. Le C.C.A.S agit seul ou en collaboration avec le C.I.A.S du Pays d'Orthe, le Conseil Départemental des Landes, le CLIC, les différentes caisses de retraites et l'assistante sociale du secteur. Les principales actions du C.C.A.S sont :

- › **La constitution des dossiers d'aide à la personne (APA, aide sociale...)** : Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous nous déplaçons à domicile pour vous aider à compléter les dossiers.
- › **La téléalarme** : c'est un service gratuit pour le bénéficiaire. Son coût est entièrement pris en charge par le C.C.A.S et représente 120 € par an par téléalarme installée. La téléalarme permet au bénéficiaire d'alerter les secours en cas d'urgence 7 jours / 7 et 24h / 24 par une simple pression sur un médaillon émetteur.
- › **Retour hospitalisation, maternité** : le C.C.A.S. propose 10 h d'aide ménagères pour un montant forfaitaire de 23 € sur présentation d'un bulletin d'hospitalisation.
- › **Le portage de repas à domicile** : service proposé par le CIAS du Pays d'Orthe aux personnes de plus de 60 ans.
- › **Le Colis de fin d'année** : distribué aux personnes de 70 ans et plus.
- › **L'aide ponctuelle aux personnes en difficultés** : en fonction de la situation, des actions sont menées en lien avec les différents services sociaux et en toute confidentialité.

Si vous avez besoin d'aide, de conseils, n'hésitez pas à contacter le C.C.A.S au **05 58 57 80 53**.

## NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Aide-ménagère, téléalarme	05 58 57 80 53
Assistante sociale	05 58 41 08 98
CCAS Solidarité	05 58 57 80 53
Ecole de musique	05 58 57 66 84
Ecole maternelle	05 58 57 69 75
Ecole primaire publique	05 58 57 83 08
Secours populaire	05 58 56 11 12
Enfance maltraitée	0 800 05 41 41
Femmes Violences Ecoute	0 800 436 703
Aide aux victimes	05 58 06 02 02
Antenne St Vincent de Paul	05 58 57 85 82
Contre la solitude	06 15 50 00 38



Vous cherchez un moyen de transport pour aller faire vos courses, vous rendre à un rendez-vous sur Dax ou Peyrehorade ? Transp'Orthe facilite vos déplacements du lundi au vendredi (hors jours fériés).

### › Infos pratiques :

Disponible pour tous les habitants du Pays d'Orthe, âgés de 18 ans et plus (sous conditions).

Minibus 7 places, adapté aux public à mobilité réduite.

Billets en vente dans le minibus, au tarif léger de 1 € l'aller / retour au sein du Pays d'Orthe et 2 € l'aller / retour vers Dax.

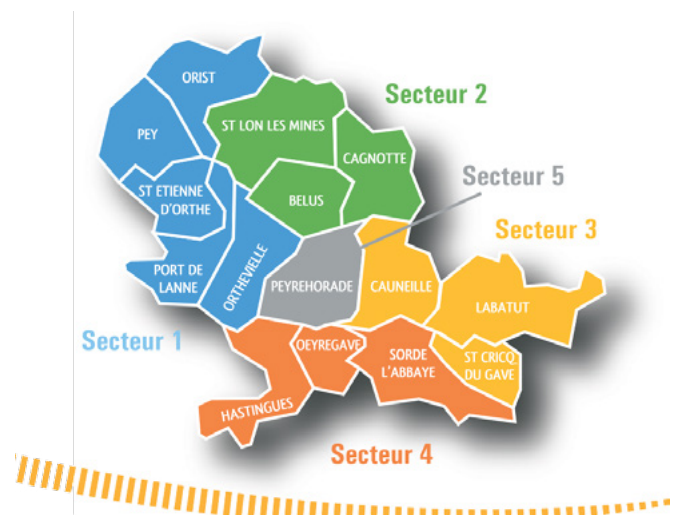
Prise en charge à l'arrêt souhaité ou au domicile en cas d'éloignement de ce dernier.

Inscription préalable dans votre mairie, au plus tard avant 12h30 le jour précédent votre trajet.

### Renseignements : 05 58 56 80 88

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30, le samedi de 8h à 12h30.

[www.trans-landes.fr](http://www.trans-landes.fr) | [www.paysdorthe.fr](http://www.paysdorthe.fr)



# COMMISSIONS MUNICIPALES

## Réceptions, Manifestations / Culture

Délégués : Patrice LAULOM / Sophie ROBERT

2015, une année riche en animations et manifestations !

L'année a débuté avec les vœux du Maire et a enchaîné sur la "journée de la création" qui a connu un beau succès. Ce moment d'échanges nous a permis de découvrir nos talentueux artistes St-Lonnais.

A suivi le très apprécié et attendu repas des "Anciens".

Cette année, la fête de la Musique s'est déroulée dans une ambiance amicale et conviviale avec des musiciens St-Lonnais avertis qui nous ont proposé un répertoire de qualité.

Cet été, le Fronton a accueilli le Marché Gourmand, qui a connu un franc succès, malgré la pluie, grâce aux producteurs locaux qui ont régalié nos papilles par des spécialités régionales.

Le marché nocturne a ouvert les Fêtes locales ! Un bel esprit de partage et de convivialité a régné tout au long de cette soirée.

Et l'année se termina en douceur, en offrant un colis à nos aînés.

Un grand merci à vous tous (associations, bénévoles...) qui œuvrez toute l'année pour animer le village. Et, à vous qui donnez vie aux animations par votre présence.

## A NE PAS MANQUER !

**Samedi 13 février 2016**

Nous vous attendons nombreux pour la 2<sup>ème</sup> édition de "La journée de la Création". Et cette année, l'exposition s'ouvre aux communes limitrophes.

Vous connaissez des artistes ou vous êtes artiste passionné de peinture, céramique, sculpture, photo, décoration d'objets, écriture...

## OSEZ ET VENEZ EXPOSER !

**Renseignements et Inscriptions :** Mairie de St-Lon-Les-Mines - 05 58 57 80 53



## LE MUSÉE DE LA MINE

Il retrace l'histoire de la mine de lignite de St-Lon depuis les débuts de l'exploitation, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, jusqu'à sa fermeture en 1949. Panneaux et vitrines présentent la grande richesse géologique du sol de St-Lon et le témoignage de la présence des hommes préhistoriques sur le territoire (industrie lithique aurignacienne).

Entrée libre. S'adresser à l'Agence Postale ou à la Bibliothèque municipale : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h45 à 15h30 ; le samedi de 8h30 à 12h. Pour les groupes, prendre contact avec la Mairie au 05 58 57 80 53.



## LA BIBLIOTHÈQUE

Comme chaque année la bibliothèque tient à accueillir les lecteurs, enfants et adultes, lors des permanences. Nous essayons d'avoir le plus grand choix de livres afin de satisfaire les goûts de nos lecteurs.

L'inscription et le prêt des livres sont gratuits. Permanences mardi et jeudi de 15h à 18h.

## LA LUDOTHÈQUE

**La ludothèque itinérante** sillonne depuis février 2013 les routes du Pays d'Orthe. Elle a pour objectif de promouvoir le jeu en facilitant l'accès à tous, sans limite d'âge, notamment en pratiquant le jeu sur place et le prêt de jeux ou jouets. Comme une bibliothèque en quelque sorte... Dans un cadre agréable, elle propose un éventail de jeux très large autour d'activités ludiques, créatives et culturelles.

Dates et horaires des permanences à Saint-Lon-les-Mines : se renseigner au 06 83 47 73 04 ou sur [www.lamusedorthe.fr](http://www.lamusedorthe.fr), rubrique Agenda.



# COMMISSIONS MUNICIPALES

## Communication

Déléguée : Sophie ROBERT

Une nouvelle version du site internet a été mise en ligne début octobre 2015. Rendez-vous sur

[www.saintlonlesmines.fr](http://www.saintlonlesmines.fr)

Vous souhaitez recevoir par mail les informations municipales : inscrivez vous sur la page d'accueil du site.



Facile, rapide et efficace : en tant qu'associations St-Lonnaises, vous avez la possibilité de présenter sur ce site vos événements et actualités. N'hésitez pas à nous communiquer vos informations, nous les mettrons en ligne !

Et bientôt, vous pourrez revivre sur le site les "grands moments" de l'année (repas des anciens, fête de la musique, marché gourmand, marché nocturne, fêtes locales, journée de la création,...), avec rétrospective et photos à l'appui...



Marché gourmand 2015

## COMPLEXE COMMERCIAL

131 route de Peyrehorade

### Coiffure mixte "Twiggy Création"

Tél. : 05 58 57 65 73

Ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Vendredi de 9h à 18h30 et samedi de 9h à 16h30. Fermé le mercredi.

### Institut de beauté "Sandy Esthétique"

Tél. : 05 58 98 09 17 ou 06 84 90 27 44

Ouvert du lundi au samedi sans interruption.

### Supérette "L'Epicierie de St Lon"

Tél. : 05 58 56 29 38

Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h30, et dimanche de 8h à 13h. Fermé le dimanche après-midi et le lundi toute la journée.

## BOULANGERIE "LE FOURNIL DE ST-LON"

14 route de la Payolle

Tél. : 05 58 90 83 30

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h, samedi et dimanche de 7h à 12h30. Fermé le mercredi.

## HÔTEL BISTRO "GNAC É PAUSE"

Logis des Landes

284 route de Peyrehorade

Tél. : 05 58 77 20 77

contact@gnac-e-pause.fr

[www.gnac-e-pause.fr](http://www.gnac-e-pause.fr)

[www.facebook.com/GnacEPause](https://www.facebook.com/GnacEPause)

## CENTRE MEDICAL SERAPEION

Le complexe médical situé à l'entrée sud du village est en fonctionnement depuis maintenant quelques années.

Le code de la santé publique ne nous permettant pas de fournir les coordonnées des différents praticiens, veuillez consulter l'annuaire téléphonique pour obtenir les coordonnées des professionnels de la santé suivants, à votre service dans ces locaux.

- pharmacie,
- dentistes,
- infirmiers,
- médecins,
- kinésithérapeutes,
- ostéopathes,
- podologue-pédicure,
- orthophoniste.



# INFORMATIONS MUNICIPALES



PAYS D'ORTHE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Bilan d'activité 2015**, l'essentiel des actions réalisées par la

Communauté de Communes du Pays d'Orthe

## ① Développement économique.....

### › Construction d'un atelier relais

L'atelier relais, en cours de construction, a pour vocation d'étoffer l'offre locative du territoire, notamment à destination des entreprises sortant de l'écloserie.

Bâtiment de 500 m<sup>2</sup> situé sur la zone d'activités de Peyrehorade, il pourra accueillir une, voire deux activités artisanales. La fin des travaux est prévue pour mi 2016.

### › Rénovation du multiple rural à Hastingués

La rénovation du multiple rural de Hastingués, faisant office d'épicerie-bar-restaurant, débutera fin 2015.

Son exploitation, répondant à des missions de service public (contraintes horaires, qualité et nature des prestations imposées) prendra la forme d'une délégation de service public. Un appel à candidature est lancé.

### › Inauguration Ateliers solidaires

Les ateliers solidaires, bâtiment de 500 m<sup>2</sup> accueillant deux entreprises d'insertion : la blanchisserie Forum et l'association Agri-Renfort, ont été inaugurés en juin 2015. Une salle de réunion, équipée d'internet, est à la disposition des entreprises du territoire.

## ② Valorisation du Patrimoine .....

### › Mise en sécurité de la Maison des Jurats

Située à Hastingués, la Maison des Jurats fait actuellement l'objet de travaux de mise en sécurité afin de préserver l'édifice et assurer la sécurité publique.

Des travaux de rénovation intérieure seront entrepris par la suite en collaboration avec la Commune.

### › Restauration du Monastère de Sorde l'Abbaye

Les travaux de restauration en surface du Monastère, dans le cadre du programme Monuments Historiques, arrivent à leur terme. Les derniers éléments de la partie centrale, du réfectoire et l'ensemble de la Grange aux Dîmes ont été finalisés en 2015.

Seuls les réseaux d'évacuation des eaux pluviales restent à réaliser, laissant présager de probables découvertes archéologiques dans l'ancien cloître.

### › Journées Européennes du Patrimoine

Près de 500 visiteurs ont parcouru le Monastère de Sorde avec la visite guidée et la visite libre de l'exposition Naturellement Sacré, durant les Journées européennes du patrimoine en septembre.

## ③ Culture .....

### › Ondes & Lumières s'impose dans les arts numériques

Pour la 4<sup>ème</sup> édition, s'est tenue la résidence d'artistes Ondes & Lumières, orientée vers les arts numériques. Giorgio Partesana (artiste visuel) et Duncan Pinhas (artiste sonore), déjà sélectionnés en 2014, ont enrichi leur création "Naturellement Sacré" exposée sous la forme d'un parcours d'installation au Monastère de Sorde. Deux temps forts ont marqué la résidence : une performance lors du vernissage et une autre pour les Journées du patrimoine. L'exposition a su captiver aussi bien les amateurs d'art que les novices.

### › Succès des Nuits d'été en Pays d'Orthe

Quatre soirées hautes en couleurs ont été programmées sur les mois d'août et septembre : concert et vidéo-projection à Oeyregave, théâtre de proximité à Labatut, arts du cirque à Orthevielle et rock à Bélus. Le public était au rendez-vous, avec une centaine de personnes présentes par spectacle.

### › Itinéraires dans vos bibliothèques

Sur le thème des grands espaces, la manifestation Itinéraires a été relayée avec brio par le réseau de bibliothèques et médiathèques du Pays d'Orthe. Initiée par la Médiathèque départementale des Landes, quatre spectacles, contes, conférences ont été organisés à cette occasion.

### › Le réseau de bibliothèques et médiathèques s'agrandit

Le réseau, animé par la Communauté de communes, continue de démultiplier ses actions. Avec l'ouverture d'une nouvelle médiathèque à Bélus, il passe de 8 à 9 bibliothèques présentes sur le territoire, facilitant l'accès à la culture pour tous.

### › La ludothèque bientôt communautaire

Le Conseil communautaire a voté l'intégration de la compétence gestion d'une ludothèque dans les statuts de la Communauté de communes. L'amuse d'Orthe rejoindra donc le service culture à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, et continuera de sillonner le territoire pour faire jouer toutes les générations.

## UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Courant 2015, la Communauté de Communes s'est dotée d'un nouveau logo, porteur d'une vision audacieuse de notre territoire : 15 communes convergentes et rayonnantes. Cette nouvelle identité visuelle est petit à petit déclinée sur l'ensemble des supports de communication et panneaux de signalisation de la Communauté de Communes, du CIAS et de l'Office de Tourisme.

## Bilan d'activité 2015 (suite)

### ④ Enfance & jeunesse .....

#### › Baptême du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Le LAEP, créé en 2014, a décidé de se doter d'un nom reflétant sa personnalité : un lieu convivial, de rencontre, de jeu et d'échange. Il est devenu Tribulle, lors de son baptême en novembre, où les parents avec leurs enfants de 0 à 3 ans étaient conviés pour un petit-déjeuner spectacle.

A Tribulle, toute la tribu se retrouve, dans une confortable bulle, le temps d'une matinée, un mercredi sur deux à l'école maternelle de Peyrehorade.

#### › Mangez-jouez à la journée 1,2,3 familles !

La journée des familles, portée par les services de la Communauté de communes et du CIAS, en partenariat avec les acteurs de la jeunesse du territoire, est le rendez-vous annuel des familles du territoire.

Une multitude d'activités a été proposée sur le thème "Mangez-jouez" dans l'enceinte du Lycée Jean Taris qui a accueilli la manifestation.

#### › La classe de toute petite section réorganisée

Depuis la rentrée 2015, les enfants de la classe de toute petite section peuvent être accueillis durant toute la journée. 14 enfants viennent uniquement le matin, de 9h à 12h, et 5 élèves restent l'après-midi jusqu'à 16h, intégrant la classe de petite section.

L'ATSEM affectée à cette classe accompagne les enfants tout au long de la journée.

#### › Nouvelle compétence : l'accueil de loisirs sans hébergement

Le centre de loisirs est jusqu'à présent soutenu financièrement par la Communauté de communes (108 000 € pour 2015). Compte tenu de sa nature de service public, il a été décidé d'intégrer cette compétence au sein de la Communauté de communes à compter de 2016. Sa gestion sera assurée par délégation de service public.

### ⑤ Tourisme .....

#### › Un nouvel espace d'accueil à l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme a pour mission d'accueillir et d'informer les visiteurs, de promouvoir le Pays d'Orthe comme destination touristique et d'animer la vie locale. Son espace d'accueil public a été entièrement repensé pour le rendre plus accueillant accessible aux personnes handicapées.

## SITCOM

### Déchets toxiques... à déposer en déchetterie

Une bombe insecticide, un pot de peinture, de l'eau de javel... ces produits sont partout dans la maison. Utilisés au quotidien, ils contiennent des substances toxiques ou dangereuses en concentration plus ou moins forte et réclament donc une attention particulière. Leur stockage ou leur traitement doit faire l'objet de précautions particulières sans quoi ils peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement et/ou la santé.

#### Les reconnaître, c'est facile grâce aux pictogrammes de danger réglementaires.

Pour débusquer la présence de substances chimiques dangereuses dans les produits du quotidien, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, tous les produits chimiques doivent présenter une étiquette de danger conforme au règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging).



Certains produits dangereux plus anciens portent les pictogrammes de danger de l'ancienne réglementation.



Les produits chimiques sont étiquetés afin de nous prévenir des dangers de leur mauvaise utilisation. Dans la cuisine, les toilettes ou la salle de bain, on trouve des déboucheurs chimiques, des détartrants, de l'eau de javel... Dans le garage, on trouve de la peinture, des solvants, des pesticides, des désherbants...

#### Des alternatives aux produits toxiques existent

› Privilégiez l'achat de produits d'entretien possédant le logo de l'**Ecolabel** européen qui permet de limiter la pollution de l'air dans les maisons. Vous pouvez aussi fabriquer vous-même certains produits...

› Choisissez des produits comme des peintures acryliques ou des peintures minérales ne contenant **pas de solvants organiques**, des produits portant un logo environnemental comportant moins de substances dangereuses. Leur impact sur l'environnement est moindre.

› **Les pesticides sont rarement indispensables.** Vous pouvez éviter de les utiliser en ayant recours à d'autres méthodes. Paillez le sol pour lutter contre les mauvaises herbes et désherber naturellement en utilisant de l'eau bouillante (eau de cuisson) ou un désherbeur thermique. Les mauvaises herbes n'apprécient pas les chocs de température !

Protégez-vous lors de l'utilisation des produits toxiques et lorsque vous les avez utilisés : déposez-les à la déchetterie la plus proche ! Pour connaître la déchetterie la plus proche de chez vous, rendez-vous sur [www.sitcom40.fr](http://www.sitcom40.fr). Pour plus d'ingos : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Bilan d'activité 2015 (suite)

### ⑥ Aide à la personne .....

#### › La Semaine Bleue prend de l'ampleur

Cette année, le CIAS du Pays d'Orthe a fait équipe avec les clubs du 3ème âge pour organiser la Semaine Bleue, semaine nationale des seniors.

Conférences, marches, Qi Gong, de nombreuses activités été proposées aux seniors qui ont répondu présents, avec une trentaine de participants par ateliers. Une semaine où la convivialité était à l'honneur.

#### › Portage de livre à domicile

Expérimenté avec les bénévoles de la médiathèque de Pey, le portage de livre à domicile permet aux personnes empêchées d'accéder à la lecture.

Deux kits, proposant des outils adaptés (livres en gros caractère, réglottes loupes, livres lus avec lecteur audio) ont permis à des bénéficiaires du CIAS de retrouver le goût des histoires. Avec pour relais les aides à domicile, ce projet devrait se développer sur d'autres communes, dans le cadre de l'animation du réseau de bibliothèques et médiathèques du Pays d'Orthe.

#### › Prévention des risques

Le service d'aide à domicile continue son action de prévention des risques. Au près des aides à domicile, en expérimentant un kit de petit matériel pour faciliter leur travail. Au près des personnes âgées, en mettant en place des ateliers de prévention des chutes.

#### › Le service d'aide à domicile à la pointe

Outil de travail indispensable des aides à domicile, le smartphone sert à consulter leur planning et valider leurs heures de travail en flashant des codes à l'arrivée et au départ du domicile des bénéficiaires. Cet équipement a été renouvelé durant l'année.

### ⑦ Equipements, voirie & aménagement .....

#### › Lancement du projet de Maison de service au public

Afin de renforcer la proximité des services publics sur le territoire, la Communauté de communes a lancé cette année un projet de construction d'une maison de service au public, qui verra le jour en septembre 2017. Elle accueillera les partenaires sociaux qui y tiendront une permanence (CPAM, CAF, Pôle Emploi, assistantes sociales...), le service d'aide à la personne du CIAS, la ludothèque, l'atelier multiservice informatique et le pôle administratif commun de la Communauté de communes.

#### › Chauffage de la piscine intercommunale

Les travaux d'installation du chauffage de la piscine par pompe à chaleur aérothermique ont été réalisés en avril 2015. La piscine sera désormais ouverte de juin

à septembre, pour permettre aux scolaires d'en profiter. Le coût total des travaux de chauffage, s'élève à 90 960 €, financé en partie par la DETR. D'ici l'été prochain, les plages de la piscine seront également rénovées et les bassins seront équipés de couvertures.

#### › Entretien de la voirie

La Communauté de communes assure l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire, rénove et crée des ouvrages d'art chaque année.

#### › Le très haut débit pour tous d'ici 2025

Le Sydec a présenté son projet d'aménagement numérique du territoire landais. A horizon 2025, tous les habitants du Pays d'Orthe devraient avoir accès au très haut débit. Trois solutions sont envisagées selon les situations : la montée en débit par l'amélioration du réseau téléphonique d'ici 3 ans ; le raccordement à la fibre optique d'ici 10 ans ; le satellite pour les foyers qui ne bénéficieront ni de la montée en débit, ni de la fibre optique, avec un dispositif d'aide de 400 € par foyer ou entreprise.

### ⑧ Mobilité : Transp'Orthe, le transport à la demande ..

Voir informations page 7.

#### ASSOCIATION : CENTRE CULTUREL DU PAYS D'ORTHE

En 2015, St-Lon a accueilli trois manifestations organisées par le centre culturel du Pays d'Orthe.

#### › L'exposition "La grande guerre, année 1915"

a permis aux visiteurs de découvrir le parcours héroïque des poilus originaires du village. L'incroyable récit de Raymond Bacquerisse fut une révélation pour beaucoup de St-Lonnais.

Nous remercions vivement les familles qui ont gentiment mis à notre disposition les objets et les documents d'époque.

#### › L'exposition "La bataille du Verdun" qui relate les courageux exploits des jeunes résistants Landais.

#### › La journée Européenne du Patrimoine avec ses conférences et ses visites.

En 2016, le centre culturel reviendra très probablement à St-Lon dans le cadre de ses activités événementielles ou de ses expositions tournantes.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## LES ASSOCIATIONS ET LEURS RESPONSABLES

- › **Anciens Combattants**  
Monsieur Roger LABASTE ▪ 05 58 57 86 43
- › **Association communale de chasse**  
Monsieur Raymond LIBIER ▪ 05 58 57 87 82
- › **A.P.E. (Parents d'élèves de l'école publique)**  
Monsieur Olivier SIBERCHICOT
- › **A.P.E.-C.D.L. (Parents d'élèves école de musique)**  
Monsieur Jean-François BLANC ▪ 05 58 56 92 31
- › **A.P.E.L. (Parents d'élèves école privée)**  
Madame Emmanuelle NOUTARY ▪ 05 58 73 79 23
- › **Comité des Fêtes**  
Monsieur Patrick DULHOSTE ▪ 05 58 57 01 87
- › **Antenne du Conservatoire de Musique des Landes**  
Monsieur Sébastien REGNIER ▪ 05 58 57 66 84
- › **Donneurs de Sang**  
Monsieur Michel MATABOS ▪ 05 58 57 83 95
- › **Familles Rurales**  
Madame Geneviève LABASTE ▪ 06 12 91 61 41
- › **Foyer des Jeunes**  
Monsieur Bertrand SANDREZ ▪ 05 58 57 85 48  
Monsieur Jean-Marc LARROUQUETTE ▪ 05 58 57 85 91
- › **Fronton St-Lonnais**  
Madame Françoise LAMBERT ▪ 05 58 57 80 59
  - **Section Danse de Société**  
Madame Bernadette SIBERCHICOT ▪ 05 58 57 83 73
  - **Sections Gym d'Entretien et Pilates**  
Madame Christelle CORMIER ▪ 06 63 12 91 14
  - **Section Danse**  
Madame Christelle PANSERI ▪ 05 58 57 62 20
  - **Section Pelote**  
Monsieur Yves LARBERE ▪ 06 14 47 97 20
  - **Section Tennis**  
Monsieur Gary VOLNY-ANNE ▪ 05 58 57 66 87
  - **Section Tir à l'arc**  
Monsieur Jean-François CUENCA ▪ 06 07 80 32 57
- › **Los Tranquillos**  
Monsieur Alain MARTINEZ ▪ 06 82 51 10 30
- › **Lou Youens de d'Aouts Cops (les jeunes d'autrefois)**  
Monsieur Jean CASTERA ▪ 09 53 02 04 07
- › **Musique Avenue**  
Monsieur Philippe HEMOUS ▪ 06 79 25 83 31
- › **Orthe Main Nue**  
Monsieur Christophe LAFITTE ▪ 06 86 16 85 83
- › **St Barthélémy (restauration église)**  
Monsieur Jacques FORSANS ▪ 05 58 57 68 50
- › **St Lon Solidarité**  
Monsieur Roger LARRODE ▪ 05 58 57 67 88
- › **Yoga**  
Madame Marie de LATAILLADE ▪ 05 58 57 80 68

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Nous voici au seuil de Noël 2015 et du nouvel an. L'association des Anciens Combattants vous souhaite un joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2016. Une fois de plus, je remercie toutes les personnes qui viennent se recueillir devant le monument aux morts pour tous les armistices, ainsi que Monsieur le Maire Roger LARRODE et son Conseil municipal, les enseignants entourés de très nombreux élèves et leurs parents que je félicite et Musique Avenue.

Bureau de l'association, pas de changement. Depuis quelques années nous organisons avec le comité des fêtes un vide grenier qui nous permet de subvenir aux dépenses annuelles de fonctionnement. A chaque congrès départemental, notre association est représentée par une délégation, accompagnée de portes drapeaux. Toutes personnes désirant participer à nos activités de mémoire de nos Anciens seront les bienvenues. (Tél. 05 58 57 86 43)

Notre rôle d'anciens combattants consiste à célébrer les dates d'anniversaire du 8 mai, 11 novembre, 5 décembre. A chaque cérémonie, nous commémorons la mémoire de nos soldats disparus qui ont donné leur vie pour que la paix vive afin de conserver notre république. Une guerre n'est jamais propre, une guerre porte toujours en elle les germes de la haine, de la division et ces guerres là sont nées d'une volonté de revanche. Rien ne fût grand, tout fût lourd : le bilan des morts, celui des blessés et mutilés, celui des dévastations, des incendies, des pillages.... Et celui toujours actuelle, des bombes enfuis dans le sol et qui continue à réapparaître. Aujourd'hui encore des voix internationales s'élèvent contre des conflits qui finissent en guerre et qui devraient s'arrêter à condition de bien le vouloir pour certains pays ce qui éviterait bien des souffrances et des pertes humaines inutiles.

Je terminerai en vous disant qu'il nous faut ensemble entretenir et perpétuer le devoir de mémoire ; il nous faut ensemble, sans cesse avoir à l'esprit, que pour la France et l'Europe d'aujourd'hui, des hommes, des femmes et des enfants ont souffert, sont morts pour défendre des valeurs qui fondent notre société et notre république. Ne pas célébrer leur mémoire serait en quelque sorte les voir mourir une seconde fois.

Vive la paix !  
Les Membres du bureau et son Président



# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATION L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Le don de sang, un geste incontournable. Il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable.

Vous pouvez donner votre sang :

- de 18 à 70 ans,
- si vous êtes apte au don, par le personnel EFS (Etablissement Français du Sang) habilité,
- si votre poids est au moins égal à 50 kg,
- si votre taux d'hémoglobine est suffisant. Lors d'un premier don, un test est réalisé. Pour un premier don, vous devez vous munir d'une pièce d'identité.

L'Association des Donneurs de Sang de St-Lon participe à l'organisation des collectes (deux à St Lon, deux à Heugas) :

- en diffusant l'information dans les écoles, par affichage, lettres de motivation aux jeunes, sites communaux...
- en prenant en charge les enfants pendant que les parents donnent leur sang,
- en améliorant la collation proposée par l'EFS.

### › Les collectes 2015

- |                         |                           |
|-------------------------|---------------------------|
| - Heugas, le 21 janvier | 90 dons (2 premiers dons) |
| - St-Lon, 3 avril       | 93 dons                   |
| - Heugas, 24 juillet    | 75 dons (1 premier don)   |
| - St-Lon, 2 octobre     | 84 dons (2 premiers dons) |

### › Les collectes 2016

- |          |                                |
|----------|--------------------------------|
| - Heugas | Vendredi 29 janvier            |
| - St Lon | Vendredi 1 <sup>er</sup> avril |
| - St Lon | Vendredi 26 août               |
| - Heugas | Vendredi 4 novembre            |

On constate que l'EFS, chargé de la distribution du sang dans les hôpitaux doit répondre à des demandes en augmentation (accidents, vieillissement de la population, traitements de différents cancers...). Sans culpabiliser tous ceux qui ne donnent pas et qui peuvent connaître une appréhension "la peur de l'aiguille" ! Sachez que le prélèvement se passe dans de bonnes conditions. Puis les tubes échantillons recueillis lors du prélèvement sont analysés. Si une anomalie est détectée, la poche de sang est écartée et le donneur est ensuite averti par courrier. C'est une bonne manière de faire le point sur son propre état de santé.

Un grand merci aux municipalités de Heugas et St-Lon, aux diverses associations et à l'ACCA de St-Lon pour leur aide et leur participation.

Vous ne devez plus hésiter.... Venez donner.... Chacun de nous peut avoir besoin de sang demain.

Michel MATABOS

## ASSOCIATION SAINT BARTHÉLÉMY

Encore une année perdue pour l'avancement des travaux de restauration de l'église, mais l'espoir fait vivre avec les rencontres des autorités diocésaines et les représentants de la municipalité durant l'année 2015.

L'année 2016 sera bien une année de transition pour concrétiser l'étude du projet. En concertation avec la municipalité, nous aurons à :

- rechercher un architecte du patrimoine,
- monter un dossier de consultations,
- étudier les devis,
- demander les subventions diverses,
- établir un planning de travaux (pour démarrer en début 2017).

L'association Saint Barthélémy ne manquera pas de vous informer sur les différentes options qui nous seront proposées.

L'inter-associations nous permet d'organiser des lotos, les ressources financières peuvent être complétées par des dons (déductibles de vos impôts).

Merci à vous tous qui participez diversement à notre action. Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2016.





# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APEL) ÉCOLE NOTRE DAME

Comme chaque année, l'APEL a organisé plusieurs manifestations afin de participer au bon fonctionnement de l'école, tant d'un point de vue matériel que relationnel.

- › **Le traditionnel petit déjeuner de la rentrée** permet aux enfants, parents et à l'équipe pédagogique de retrouver ses marques, ses amis, ou découvrir l'école de façon conviviale pour les nouveaux arrivants...
- › **Les lotos** : nous organisons plusieurs lotos, en collaboration avec deux autres associations Saint-Lonnaises.
- › **Marché de Noël** : organisé pour la 1<sup>ère</sup> fois par le Comité des Fêtes de St-Lon, qui nous a proposé de tenir une bourse aux jouets, alimentée par différents dons. Merci aux donateurs. Les parents et les enfants de l'école ont également fabriqué des décorations de Noël vendues sur un stand.
- › **Goûter de Noël** offert aux enfants le vendredi des vacances. Chocolat chaud, clémentines, gâteaux (préparés par les maternelles et primaires) : tout le monde était content !
- › Dans le cadre de la "**semaine des APEL**" une conteuse est venue à l'école qui a ravi petits et grands le temps d'une après-midi collective.
- › **Chrétiens d'Irak** : l'école a participé à l'opération "Chrétien d'Irak" via un don destiné à aider les Chrétiens d'Irak à reconstruire une école.
- › **Ouatéco** : une convention a été signée avec la société Ouatéco, située à St-Geours-de-Mareme, qui rachète des vieux papiers pour les recycler en isolant écologique. Nous invitons tous ceux qui se sentent concernés à déposer leurs papiers (non glacés, non agrafés, sans colle, à l'école). Merci de nous contacter avant tout dépôt.
- › **Kermesse** : le jeudi de l'ascension, un repas avec apéritif tapas avait lieu à midi à la suite de la messe, puis des jeux et animations étaient proposés aux enfants (dont un atelier cirque). Pour les adultes, un concours de belote était organisé. La journée s'est terminée par un lâcher de ballons.
- › **Voyage scolaire** : les enfants sont partis pour les plus grands à la cité des sciences de Bordeaux et à l'Aquarium de Biarritz pour les plus petits.
- › **Repas de fin d'année** : organisé à la suite du spectacle des enfants, ce repas a permis aux parents, enfants et enseignants de se retrouver une dernière fois avant les vacances dans un cadre festif.

Nous remercions toutes les personnes, parents ou non, qui apportent leur aide et qui s'investissent de près ou de loin dans toutes ces manifestations.

## CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ÉLÈVES FOPE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Le Conseil Local des parents d'élèves regroupe des parents soucieux de s'impliquer dans la vie de l'école. Durant l'année 2014-2015, le CLPE a organisé un vide poussette en novembre, une vente de sapin et le passage du père Noël en décembre, un moment de partage autour de quelques galettes en janvier, son traditionnel vide-grenier en mars, un concert de Minna et son groupe en mai, et la fête de l'école au mois de juin. Évidemment, ces manifestations ne pourraient avoir lieu sans la présence des nombreux parents bénévoles. Merci à eux !

Le bénéfice de ces actions permet aux enfants de bénéficier d'actions culturelles et éducatives gratuites au sein de l'école. Les familles ont également pu profiter d'une réduction sur leur abonnement à l'école des loisirs (livres). Cette année avec la participation du CLPE, l'équipe enseignante a pu proposer gratuitement aux enfants des sorties cinéma, un spectacle vivant pour Noël, des interventions de professionnels du livre (auteur, éditeur, conteuse...) et des sorties à Cap Sciences pour les CM2 et à Sare pour le reste de l'école.



Enfin, la gestion par le CLPE de la cantine et de l'accueil périscolaire et la mise à disposition par la Mairie de son personnel permettent aux enfants de bénéficier de services (repas, animations...) de qualité à un moindre coût.

**Nouveauté** : un café d'accueil a été offert aux parents le jour de la rentrée 2015-2016. Ce moment convivial nous a permis de faire connaissance, ne nous arrêtons pas en si bon chemin ! Si vous avez des idées, des questions, ou du temps... n'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter à l'adresse mail [clpe.saintlonlesmines@laposte.net](mailto:clpe.saintlonlesmines@laposte.net)

Et n'oubliez pas qu'une journée festive avec une grande zumba pour petits et grands aura lieu le 6 décembre 2015, le vide grenier le 6 mars 2016 et la fête de l'école le 18 juin 2016. Le bureau du CLPE FCPE vous souhaite une excellente année pleine de réussite.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES CONSERVATOIRE DES LANDES Antenne Pays d'Orthe

L'Association des Parents d'Élèves, dans sa volonté de soutenir le travail accompli par le responsable d'Antenne, les professeurs et les élèves de l'école, a accompagné cette année encore l'organisation de plusieurs manifestations.

Le samedi 22 novembre 2014, une **master class clarinette, basson et saxophone** assurée par certains enseignants du Conservatoire, a été organisée sur la commune de Heugas. L'après midi, l'APE assurait le bon accueil des stagiaires qui en soirée, se joignaient à l'Harmonie Musique Avenue ainsi qu'à l'Harmonie de Soustons pour donner un concert de la Sainte Cécile à l'église. Le vendredi 19 décembre, à Labatut avait lieu le **concert de Noël** donné par les élèves.

Le samedi 11 avril, à l'église de Saint-Lon, était proposé le **10<sup>ème</sup> concert de printemps**. Les neuf chanteurs du groupe vocal Modus Vivendi emmenés par Pierre Marti étaient les invités. La finesse et la richesse sonore caractéristiques de l'ensemble ont entraîné la centaine de personnes présentes, sur un chemin jalonné de gospels, variété française, pop et world.

Le vendredi 19 juin la **fête de fin d'année**, comme l'année précédente, se déroulait à Cagnotte autour de l'Abbaye. De la même façon, une mise en espace de divers petits concerts a permis de donner à cette soirée une touche originale. Une fois de plus, l'investissement des parents a permis de prolonger la manifestation artistique par un temps de rencontre autour de tapas.

Cette année encore, l'aide des municipalités concernées a favorisé le bon déroulement des projets de l'Antenne que soutient l'Association. Nous souhaitons qu'à chacun, 2016 offre aussi, au milieu de l'actualité souvent lourde, de belles découvertes artistiques.

Le président, Jean-François BLANC

## COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-LON-LES-MINES

Après plusieurs années passées à la tête du Comité des Fêtes, je passe le relais non sans vous faire part du plaisir que j'ai eu à accomplir ma tâche de Président et je vous assure que j'ai autant reçu que je n'ai donné.

Je remercie la municipalité pour sa contribution et son soutien permanent. Je veux rendre un hommage tout particulier à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur implication généreuse. Un grand merci à vous tous qui, grâce à votre participation avez contribué à la réussite des diverses manifestations organisées.

## ASSOCIATION MUSIQUE AVENUE

Cela fait maintenant 12 ans que l'orchestre d'harmonie "Musique Avenue" participe à la vie culturelle du village. Vous connaissez tous, ses participations lors des cérémonies officielles (11 novembre, 8 mai, vœux de la municipalité...). Mais cet orchestre avec son expérience grâce à son travail régulier (les 30 musiciens répètent tous les vendredis soir, avec Sébastien Régnier à la baguette) invite d'autres orchestres d'harmonies ou ensembles professionnels.

En 2013, pour fêter ses 10 ans, nous avons invité l'harmonie de Dax "la Nèhe". En 2014 c'est l'harmonie de Soustons qui est venue partager le concert de la Sainte Cécile (patronne des musiciens). Enfin cette année l'harmonie d'Orthez et ses 80 musiciens, avec le quatuor Cap'Sax nous ont proposé un programme de très grande qualité rejoué quelques semaines plus tard au congrès international du Saxophone qui se tenait à Strasbourg.

D'autres projets musicaux vont voir le jour pour cette nouvelle année 2016. En attendant de nous rencontrer, je vous souhaite au nom de tous les musiciens et de leur chef d'orchestre une bonne année 2016.

Le Président, Philippe HEMOUS



"Là où il y a une volonté, il y a un chemin". Sur les traces des anciens, puisse le cap être mis vers le futur pour que St-Lon garde son âme festive le plus longtemps possible.

Je vous présente à tous, mes meilleurs vœux pour 2016.

Patrick DULHOSTE

## COMITÉ DE JUMELAGE

En sommeil pour le moment.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## FOYER SAINT-LONNAIS

Il est l'heure de faire le bilan de l'année 2015, pour le Foyer St-Lonnais, à l'aube de son demi-siècle. L'association conserve ses activités phares comme le **théâtre** qui a connu un succès applaudi par près de 650 personnes, avec une première partie talentueuse de l'atelier théâtral et la pièce "**Biquette aphrodisiaques fichées au stups**".

Les acteurs sont déjà en répétition pour remonter sur les planches en 2016 pour le week-end de Rameau et de Pâques.

Cette année encore le poulet grillé, "**La Heste dou Pioc**" est toujours le rendez vous incontournable pour tous les gastronomes, qui se demandent encore quel est le secret des cuisiniers.

La **section montagne** propose toujours sa dizaine de sorties annuelle à la découverte des sommets et des pics pyrénéens. Cette section est ouverte à tous les membres du foyer.

Le festival **MINES2RIEN** pour la 3<sup>ème</sup> année continue d'exister avec une programmation locale et fait la part belle aux talents du crû, comme Mateo Cacao ou les démonstrations de Bmx des jeunes du village. Le public ne répond pas à la hauteur des attentes mais la culture faisant parti intégrante de l'ADN du foyer, nous continuons à croire à ce projet et préparons déjà la prochaine édition.

2016 sera l'année des 50 ans, l'occasion de se rappeler du chemin parcouru mais aussi de se projeter dans l'avenir avec de nouveaux projets et de nouvelles actions. De nombreux rendez vous, vous seront proposés tout au long de l'année afin de fêter au mieux ces noces d'or avec les St-Lonnais.

Les présidents, Sylvain MATABOS et Bernard SANDREZ

[mines2rienfestival.fr](http://mines2rienfestival.fr)

## FAMILLES RURALES

### Association de St-Lon-les-Mines et du Pays d'Orthe



Voici toutes les activités que nous proposons et qui s'adressent à tous les membres de la famille. **Pour pouvoir participer, il vous suffit d'adhérer à l'association : 21 € / an pour la famille.**

- › **Atelier Loisirs créatifs** : 15 € par an.  
Avec des matériaux à recycler. A partir de 12 ans et adultes.
- › **Marche Santé** : gratuit.  
Randonnées pédestres, lundi et jeudi de 9h à 11h.  
Rendez-vous au Foyer des Jeunes de St-Lon-Les-Mines.
- › **Atelier Nutrition Santé Séniors** : 25 € les 10 séances de 2h. Organisé par l'ASEPT.
- › **Mémoire de la famille** : gratuit.  
Chaque famille à son histoire. Pensez-vous à la transmettre ? Elle est le repère de vos enfants et petits enfants. Travail en groupe.
- › **Atelier cuisine** : coût des ingrédients et du repas.  
Sur un thème, partage des savoirs faire. Exemples : charcuterie, asperges, plancha, légumes, salades composées...
- › **Sortie Culturelle** : gratuit.  
Visite d'un lieu culturel environnant, en famille.
- › **Tango Argentin** : payant.  
2h le mardi soir.
- › **Goûter des aînés** : gratuit.  
1 fois par an, animé.
- › **Soirée débat "soutien à la parentalité"** : gratuit.  
Echange avec un spécialiste sur un thème choisi par rapport à l'éducation des enfants ou adolescents. Ouvert aux non adhérents.



## ASSOCIATION FAMILLES RURALES Saint-Lon-les-Mines et Pays d'Orthe

Tél: 06 12 91 61 41 / 05 58 57 61 58 (le soir)

Mail : [gb.pl@wanadoo.fr](mailto:gb.pl@wanadoo.fr)  
[www.famillesrurales.org/landes](http://www.famillesrurales.org/landes)

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action. Famille ; Jeunesse ; Environnement ; Consommation ; Loisirs ; Vie associative ; Education ; Tourisme ; Formation. Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique.



# LA VIE ASSOCIATIVE

## SAINT-LON SOLIDARITÉ

L'association Saint-Lon Solidarité, créée en 1999, fête ses seize ans d'existence en 2015. L'unique motivation de cette association locale est d'aider les plus démunis ou les organismes humanitaires en besoin de fonds.

Pour cela, cette année, diverses manifestations ont été organisées par une équipe de bénévoles très motivée :

- la traditionnelle soirée moules / frites,
- deux lotos en octobre dernier,
- un concert avec les Gaouyous de Peyrehorade,
- un spectacle ambiance espagnole,
- la participation au marché nocturne,
- création et vente de vêtements enfants.

Chaque année, l'Assemblée Générale détermine, à la majorité, les organismes bénéficiaires et les montants attribués à chacun d'eux. Devant l'augmentation des sollicitations, auprès de la commune et du canton, nous avons décidé de privilégier les aides aux associations locales.

Ainsi, en 2015 les bénéficiaires ont été distribués comme suit :

- Centre Communal d'Action Sociale de St-Lon	1 000 €
- Restaurants du Cœur de Peyrehorade	700 €
- Secours Populaire	1 000 €
- Croix Rouge	200 €
- Autisme Landes	1 000 €
- Enfants de la Lune	200 €
- Vaincre la Mucoviscidose	100 €
› Soit un total de	<b>4 200 €</b>

Cette année, notre association a enregistré l'arrivée de plusieurs nouveaux membres. Si vous souhaitez, vous aussi, apporter votre contribution et des idées nouvelles dans une ambiance toujours très sympathique, si vous pensez qu'il est important d'être solidaire de nos compatriotes en difficultés, alors rejoignez-nous. Il est nécessaire de rappeler que St-Lon Solidarité n'a aucun caractère politique ou confessionnel et redistribue l'intégralité des fonds récoltés. **Pour tous renseignements contactez Monsieur le Maire, Président de l'association.**

## CLUB DU 3<sup>ÈME</sup> ÂGE ET SUIVANTS : LOUS YOUENS DE D'AOÛT COPS

L'association du 3<sup>ème</sup> âge, "lous youens de d'aouts cops" forte de 205 membres, après avoir renouvelé le tiers sortant s'est dotée d'un nouveau bureau de bénévoles :

- Présidence : CASTÉRA Jean / ANNÉ Jean Marie
- Secrétariat : JULLIAN Robert / DUPONT Annie
- Trésorerie : GALLAIS Martine / LIBIER Claudie

Les activités programmées de longue date par nos prédécesseurs, que nous remercions pour leur dévouement, ont toutes été assurées tout au long de l'année 2015 :

- › **Repas de printemps et des vendanges**, à la salle des associations, avec une participation entre 80 et 100 convives tous satisfaits des menus proposés.
- › **Six bals à papa**, au mur à gauche, avec une bonne affluence malgré la chaleur (location de ventilateurs pour donner l'impression d'avoir un rafraîchissement).
- › **Deux sorties à la frontière espagnole** (dont 1 annulée suite au décès de Charlotte).
- › **Une sortie palombe**, le 15 octobre, avec repas coté espagnol à Urdax.
- › Trois **concours de belote**.
- › Un **loto** piloté par Jacques et Annie Forsans avec une main de maître. Merci de leur collaboration efficace.
- › **Le repas de Noël** du 5 décembre, offert à tous les adhérents s'est déroulé cette année au nouveau restaurant de la commune "Gnac et Pause".

La Gym douce adaptée à nos tranches d'âges est animée par Danielle DEGOS tous les lundis après midi dans la salle 'Labadie'. Une activité "marche" va bientôt se mettre en place, avec des horaires adaptés à ceux qui voudront bien animer cette activité. Toute bonne volonté est la bienvenue

pour organiser et parcourir différents circuits. Contactez nous ! Tél : 06 98 07 46 28.

Des journées citoyennes sont envisagées avec les enfants des écoles et les parents d'élèves pour ramasser les détritiques jetés sur nos chemins par incivisme ; pollution que le broyeur d'accotement multiplie à chaque passage. Est-il nécessaire de rappeler que le SITCOM a distribué des containers dans les quartiers... Ces initiatives auront pour but d'améliorer les relations intergénérationnelles sur notre commune et de sensibiliser jeunes et moins jeunes à respecter l'environnement.

Sera aussi, certainement programmé en 2016 un voyage de 4 ou 5 jours pour ceux qui aiment visiter d'autres régions. De nombreuses destinations sont à l'étude. Bien d'autres idées circulent pour diversifier les activités. Un questionnaire sera envoyé à tous les adhérents et aux personnes qui n'ont pas encore fait le pas pour nous rejoindre. Le conseil d'administration pourra ainsi cibler les préférences de chacun en fonction des réponses, espérées très nombreuses !

La loi du Grenelle 2012 autorise un certain type de panneaux d'affichage (4m<sup>2</sup> max) et réduit la pollution visuelle. Une proposition de panneaux fixes annonçant les événements festifs, sportifs et culturels a été faite. Les devis sont en cours et seront proposés à tous les responsables des associations, lors d'une réunion, afin de dialoguer sur la meilleure façon d'avoir des affichages communs, lisibles par tous, tout en respectant la sécurité routière.

Le club du 3<sup>ème</sup> âge vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2016.

Le bureau

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE : BILAN DE L'ANNÉE 2015

### › Composition du bureau :

Président	LIBIER Raymond (Propriétaire Chasseur)
Vice-Président	ETCHEVERRIA Serge (Chasseur)
Trésorier	BOULAIN Thomas (Chasseur représentant propriétaire)
Trésorier adjoint	PEYRES Roland (Propriétaire Chasseur)
Secrétaire	FROGER Pierre-André (Chasseur)
Secrétaire adjoint	POUYANNE Cédric (Chasseur)

### Membres

FORSANS SIBE Claude (Propriétaire non Chasseur)  
LARBERE Jacques (Propriétaire non Chasseur)  
DUBOUE Jean-Louis (Chasseur)

### Conseillers techniques

LESCOULIER Jean-Pierre (Chasseur)  
MATABOS Bernard (Propriétaire Chasseur)  
ASSORE Francis (Propriétaire Chasseur)  
DARRACQ Jean-Jacques (Chasseur)

L'association est constituée de 60 membres de droit et 15 membres facultatifs. Tout d'abord, le rôle de l'ACCA est de favoriser sur son territoire le développement du gibier et la destruction des animaux nuisibles, l'éducation cynégétique de ses membres dans le respect des propriétés et des récoltes. Elle contribue à éviter les dégâts causés aux cultures, dégâts inévitables puisqu'il s'agit de faire coexister une faune sauvage avec des activités humaines agricoles toujours plus intenses.

### › Permis de Chasser

Les jeunes de 16 ans et plus qui désirent s'initier à la pratique de cette détente, sont priés de se mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie. Les renseignements nécessaires leur seront donnés. Les personnes déjà détentrices de permis sont invitées à les renouveler.

### › Repeuplement

- Ont été lâchés 120 faisans et 109 lapins de reprise. Merci à tous les bénévoles qui nous aident chaque année à effectuer cette opération de repeuplement.
- Alouette : 2 postes sont à disposition de l'A.C.C.A et peuvent être affectés à un chasseur de l'A.C.C.A ou autre. Renseignement auprès du Président.

### › Grands gibiers

- **Chevreaux** : Plan de chasse toujours groupé avec la commune de Bélus. 2014 / 2015 : 50 bracelets octroyés dont 10 avec recours. Ces chevreaux ont été prélevés en 8 battues avec la participation de 36 chasseurs en moyenne. Ils ont été soit vendus, soit répartis entre propriétaires et chasseurs.
- **Sangliers** : Bête noire des propriétaires et ACCA. Les responsables doivent faire de la prévention. Compte tenu de la facture des dégâts dans le département, les ACCA se doivent d'agir avant tout, en fonction de la

population des animaux et des agriculteurs, qui n'oublions pas, nous donne le territoire gratuitement.

A noter que l'on a réussi à prélever 3 sangliers durant la saison 2014 / 2015 sur la commune.

- **Renards** : Ils sont toujours aussi nombreux. Cela est dû à l'importante activité avicole dans la commune. Il est souhaitable de signaler le plus tôt possible les dégâts occasionnés par le renard ou autres nuisibles pour que l'on puisse organiser une battue ou une campagne de piégeage dans les meilleurs délais. Sachant qu'en battues, nous avons prélevé 17 renards, cette saison.

### › Activités cynégétiques et extra-chasse

L'ACCA a proposé des activités variées comme :

- l'acquisition et le lâcher de gibier (repeuplement),
- le comptage de colombidés en réserve,
- le plan de chasse jusqu'au 28 février,
- la régulation des espèces nuisibles,
- divers repas de remerciements,
- la fête de la chasse a connu un grand succès. Merci à tous les participants. Elle sera renouvelée début d'année prochaine. Une publicité parviendra aux St-Lonnaises et aux St-Lonnais. Pour une meilleure organisation, pensez à vous inscrire à l'avance.
- La création du site Internet de l'A.C.C.A. : [www.accasaintlon.fr](http://www.accasaintlon.fr) (vous retrouverez toutes les informations relatives à notre activité).

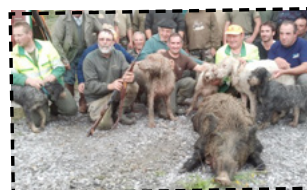
### › Bilan des activités

- **Création d'une garenne** artificielle afin de pourvoir, en partie, au repeuplement des lapins sur la commune.
- **Achat et installation de cages** de reproduction pour les lièvres afin de tenter de réintroduire cette espèce qui a disparu sur notre commune. A noter que la chasse de cette espèce est interdite pour les 10 à 15 années environ à venir. Tous les lièvres lâchés sont et seront bagués afin d'en suivre l'évolution sur et en dehors du territoire.

### › Dernière minute

Après bien des efforts pour identifier et localiser le sanglier qui causait des dégâts considérables dans les maïs ; l'A.C.C.A a enfin réussi à éliminer ce nuisible. Mais même si ce n'est pas le seul et le dernier des sangliers à causer des dégâts dans les cultures de la commune, celui-ci était un sujet exceptionnel de 140 kilos !

L'ACCA remercie toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de l'association et souhaite la bienvenue aux nouveaux venus. Elle vous présente également ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



# LA VIE ASSOCIATIVE

## Le Fronton Saint-Lonnais

### YOGA

Cette année a regroupé 40 adhérents pour suivre les cours de yoga à la salle Labadie, mise à notre disposition par la Mairie, tous les mardis soirs pour le cours d'une heure à 19h15 et pendant l'hiver deux cours en suivant à partir de 17h30.

Il y a maintenant un bon petit groupe "d'anciens" qui pratiquent depuis de nombreuses années et nous accueillons régulièrement des débutants de tous âges qui viennent découvrir les bienfaits du Yoga.

Comme toujours nous nous sommes tous retrouvés avec plaisir au restaurant pour clôturer l'année.



### TAI CHI

Art du bien-être et Art martial réunis au sein de notre association. Cette année, création d'une séance Bien-être le mercredi matin à 10h30 : Qi Gong, relaxation, étirements sont au programme.

Pour les 30 adhérents, la pratique du Tai chi se fait sur trois niveaux de progression :

- Débutants le mardi à 9h30
- Initiés le mardi à 10h30
- Confirmés le jeudi à 19h15

Pour mieux connaître ces disciplines, vous pouvez venir les découvrir sur place, à la salle Labadie.

**Renseignements :** Marie BOUQUET au 06 13 93 46 76.



### DANSE

En ce début d'année, il est de tradition de donner des nouvelles de la section danse du fronton Saint-Lonnais. Que des bonnes nouvelles d'ailleurs. Les effectifs restent stables depuis des années, pour un petit village c'est une fierté d'avoir une aussi belle école de danse.

Les danseurs sont encadrés par deux professeurs diplômés d'état, Pascale BELTRAN pour le Classique et Marine LAFARGUE pour le Moder'n jazz. Quelle belle complicité unie les élèves à leurs professeurs.

Durant toute l'année, des pas sont répétés, des chorégraphies apprises ce qui donnera au final un magnifique spectacle très apprécié mi-juin. Preuve que les saint-lonnais sont généreux, le bureau a été remanié et de nouveaux membres sont installés à des postes importants.

Je voulais mettre l'accent sur un cours bien particulier donné par Pascale, tous les mercredis de 17h45 à 18h45 un cours de barre au sol.

Une heure de souplesse, gainage et abdos dans la douceur et en musique dédié aux adultes. N'hésitez pas, il n'est jamais trop tard pour commencer.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnel spectacle de fin d'année le samedi 11 juin 2016.

A tous, une très belle année 2016.

Le bureau

### GYM, DANSE DE SALON ET PILATES

Une nouveauté cette année pour notre section puisque depuis septembre, nous proposons un cours de Pilates (discipline qui allie renforcement musculaire et souplesse) qui se déroulent le vendredi matin de 10h30 à 11h30, dispensé comme le cours de gym par Agnès, notre au combien dynamique prof, diplômée d'état !

Le cours de gym a lieu le mardi soir de 20h à 21h et les cours de danse, toujours encadré par Jeff et André, ont lieu le mercredi soir à partir de 20h.

Pour toutes ces activités, hommes et femmes sont les bienvenus... alors, si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact auprès de Christèle CORMIER au 05 58 57 60 54 pour la section gymnastique et Pilates ou auprès de Bernadette SIBERCHICOT au 05 58 57 83 73 pour la section danses de salon.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année !



# LA VIE ASSOCIATIVE

## Le Fronton Saint-Lonnais

### SECTION PELOTE

Après l'Assemblée Générale du début d'année, le bureau reste inchangé :

- |              |                   |
|--------------|-------------------|
| - Président  | Yves LARBERE      |
| - Secrétaire | Céline LADONNE    |
| - Trésorière | Dominique LAULOM. |

Notre école de pelote accueille filles et garçons âgés de 7 à 15 ans. Les entraînements se déroulent les lundis de 18h à 19h pour les minimes filles et les mercredis après-midi entre 14h30 et 16h30 pour les poussines et benjamines. Pour nos garçons, les entraînements sont les mardis de 16h15 à 17h30 pour les poussins, les samedis de 10h à 11h pour les benjamins et les minimes et de 11h à 12h pour les mini-poussins. Parmi tous ces jeunes, nous pouvons compter 15 filles et 14 garçons.

Après des entraînements intensifs et réguliers de notre nouvelle discipline la paleta gomme creuse éducative (baline), nos minimes Marine SIBERCHICOT et Ocilia ITURRART sont arrivées au bout de leur championnat en finale contre Port de Lanne dans le nouveau mur à gauche de Dax. Mais ce jour-là, Ocilia était absente pour raison de santé, April LAHET l'avait remplacée. Après une belle finale et des points soutenus, elles ont lâché à la fin. Score : 30 à 28.



Tout de suite après, nos benjamines ont pris place avec Aurélie DARRICAU et à nouveau April LAHET qui là se sont imposées contre Pilota.



L'hiver terminé, nous avons attaqué la place libre. Nos minimes se sont battues mais sont tombées sur de gros morceaux. Pour nos benjamines Aurélie et April ont réalisé un bon parcours pour arriver en finale à Ste Eulalie contre Orthevielle. Ce jour-là, April, étant absente, a laissé sa place à Ocilia. Notre équipe s'est imposée largement 30 à 13.

Notre deuxième équipe de benjamine, Clémentine LAUDINET et Laura LALANNE, remporte le Challenge contre Saubusse sur le grand fronton de Cagnotte.

Du côté des garçons, pour la première année, au Jaï Alai d'Hossegor, Quentin SIBERCHICOT, Mathias PEYRELONGUE et Nicolas MAURER ont participé à la première édition des poussinades. Quentin l'a remporté contre un jeune de Soustons. Parmi les différentes quinielas organisées ce même jour pour les autres participants, Mathias et Nicolas ont gagné dans leur catégorie.



Quant aux deux équipes benjamines, n'ayant pas passées les barrages du championnat, ont participé au challenge des Landes. Cyril BERGERON et Enzo PENICAUD ont perdu en 1/2 finales où ils se sont battus sur toutes les pelotes sans rien lâcher. Un grand bravo à tous !

En espérant que tous nos jeunes et nouveaux licenciés continuent à prendre plaisir à jouer et à porter nos couleurs locales, nous comptons sur eux pour nous représenter sur les podiums.

Passons maintenant à nos différentes activités organisées durant l'année. Elles restent inchangées :

Avec nos amis de Saint-Lon Solidarité, nous organisons notre loto et la soirée moules/frites du dimanche soir des fêtes qui nous permettent :

- d'aider au financement de l'école de pelote,
- d'aider les familles à la participation de leurs enfants à un stage éducatif,
- d'acheter du matériel de pelote pour les licenciés,
- de louer différentes structures.

Toujours en place depuis quelques années maintenant, notre tournoi mur à gauche se déroule tous les soirs de la semaine de septembre à janvier.

Il est composé de trois séries masculines et jugé par les licenciés du club.

**Toute l'équipe et les membres du club vous souhaitent une très bonne année 2016.**

# LA VIE ASSOCIATIVE

## Le Fronton Saint-Lonnais



### TENNIS LOISIRS

L'enthousiasme pour la pratique ludique de ce sport au sein de la section est toujours présent puisque son effectif compte une trentaine d'adhérents.

En effet, l'objectif de la section est d'assurer l'exercice du tennis comme simple activité de loisir, entre amis ou en famille.

La possibilité d'exercer ce sport dans un cadre simplement ludique est évidemment ouverte à tous, et le renouvellement constant des adhésions le montre bien.

La cotisation d'adhésion annuelle de 10 €, invariable depuis sa mise en place, a été reconduite pour 2016. Cette cotisation ouvre droit à l'attribution d'un badge codé pour l'accès au court.

Ces badges sont mis à votre disposition au secrétariat de la mairie. A cet égard, nous tenons particulièrement à remercier le personnel administratif de la mairie pour sa disponibilité mise à la délivrance de ces badges.

Les réservations horaires s'effectuent sur un planning hebdomadaire affiché dans une vitrine à l'entrée du court de tennis. Le Règlement Intérieur y est également apposé.

En ce début d'année 2016, nous prévoyons le renouvellement du filet et du câble tendeur et, éventuellement des poteaux si besoin.

Pour toutes informations, vous pouvez prendre contact avec les membres du Bureau de notre association,

- Président	Gary VOLNY-ANNE	05 58 57 66 87
- Trésorier	Richard GAYON	06 20 59 35 57
- Secrétaire	Monique BILLERES	05 58 57 84 05

Qui vous souhaitez une très bonne année 2016.



Tir à l'arc nature

## LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE ST-LON

C'est une association "loi 1901" affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc. Les archers de St-Lon pratiquent le tir à l'arc nature. L'association compte environ une **trentaine d'adhérents**, hommes, femmes de tous âges. La plus jeune de nos archers a 10 ans, le plus âgé a plus de 80 ans. L'association est présidée par M. Jeff CUENCA, le trésorier est M. Alain DAMATO.

Dans le cadre de la forêt communale de Saint-Lon-Les-Mines, plus d'une trentaine d'archers s'entraînent tous les samedis après-midi sur deux types de parcours de quelques kilomètres chacun :

- parcours cartes (cibles papiers),
- parcours 3D (cibles mousse ethaforme grandeur nature).

Le tir à l'arc nature se pratique avec différents arcs : récurve, long Bow, poulie. C'est un sport qui réclame beaucoup d'adresse et de la concentration mais que l'on soit débutant ou archers confirmés, on le pratique dans une ambiance très familiale et conviviale.

L'association participe aux activités de la fédération :

- concours grand Sud-Ouest (une dizaine par an),
- concours officiels comme "le parcours France", équivalent d'un championnat de France où nos archers sont loin de démeriter. Cette année encore, certains d'entre eux se sont classés : premier en catégorie récurve cadet ; quatrième en catégorie récurve senior femme.
- championnat d'Europe.

Le club organise ou participe à des activités locales :

- découverte tir à l'arc aux associations extérieures (4 / an),
- découverte tir à l'arc dans des campings locaux,
- découverte tir à l'arc lors des fêtes locales.

### Renseignements pratiques :

- M. CUENCA Jeff : 06 07 80 32 57
- M. DAMATO Alain : 06 64 41 16 72
- Mail : archersdesaintlon40@gmail.com

L'association vous offre 3 séances d'essai et met à votre disposition arcs et flèches pendant votre période d'essai.

Si vous souhaitez poursuivre, **l'adhésion se compose** :

- **pour les adultes** : de 36 € la licence par an pour la fédération et 55 € la cotisation club par an,
- **pour les jeunes** : de 20 € la licence par an pour la fédération et 30 € la cotisation club par an.

Notre club se situe dans la **forêt communale de Saint-Lon-Les-Mines, chemin de Priet**, en direction d'Orist. Il est ouvert tous les samedis à partir de 14h. Nous remercions chaleureusement la municipalité pour le soutien qu'elle apporte à notre club et à notre activité.

Président : M. CUENCA Jeff

# LA VIE ASSOCIATIVE

## PAYS D'ORTHE MAIN NUE

A l'heure où j'écris ces lignes, nous venons de vivre certainement la plus belle des soirées que nous avons organisées depuis la création de notre club en 2001 : tout était réuni, le beau temps, un mur à gauche plein grâce à la venue de Titin III, le plus grand champion de main nue de tous les temps, une superbe partie entre Espagnols (Titin et Javier Luquin, le tout nouveau vainqueur de la Coupe du Monde) et Landais (Richard Lavielle et Jean-Philippe Bénesse) et un bon petit menu... Merci à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette soirée (travailleurs, partenaires, collectivités locales, spectateurs) et à l'année prochaine, pourquoi pas pour la revanche...

### Mais, POMN, ce n'est pas que du spectacle... c'est aussi :

- une **école de pelote** avec 60 enfants du Pays d'Orthe, dont la moitié de Saint-Lon, qui disputent des parties de championnat et d'Union Basque pratiquement tous les week-end du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août : POMN est meilleur club de la Ligue des Landes pour la main nue chez les jeunes.
- Une quinzaine de séniors qui participent aux divers championnats et tournois (Guiche, Bardos, Labastide).
- **8 titres de champions des Landes** en 2014-2015 (triplé trinquet, mur à gauche et place libre pour les poussins et cadets, doublé mur à gauche et place libre pour les seniors 2<sup>ème</sup> série) qui nous ont permis d'être sacrés pour la 2<sup>ème</sup> fois consécutive **meilleur club de la Ligue des Landes**, toutes catégories et spécialités confondues.
- Une **demi-finale de la Coupe d'Europe des Clubs** en mur à gauche tête à tête ou notre pensionnaire menait 5 à 0 devant le champion d'Espagne avant que celui-ci ne prenne le but...
- Une participation au **Tournoi de Barcelone** : le week-end du 1<sup>er</sup> mai, 16 jeunes de notre école de pelote se sont mesurés à des manistes venant de 12 clubs espagnols, et ça devait être super parce que depuis, il n'y a pas une semaine où un des joueurs ou des 16 accompagnateurs ne demande si on va y repartir l'an prochain...



- Notre **section loisir**, ouverte à tous, fonctionne le lundi soir. Renseignements auprès d'Eric au 06.85.89.44.33

- Des **séances de pelote adaptées** pour les résidents du Château de Cauneille et du foyer Tournesoleil (en partenariat avec le SSID, la Ligue des Landes et la Commune de Saint-Lon) ont été organisées comme tous les ans au mois de janvier.
- Le **tournoi loisir** avec des parties tous les soirs, de février à mai, pour plus de 100 participants, devient une institution. Au départ, on avait dit que pour y participer, il fallait avoir un rapport avec POMN ou Saint-Lon (habiter là, travailler là, être né là, avoir une fiancée là, etc), mais face à la demande, nous avons été obligés de créer une catégorie des "pas d'ici". Rassurez-vous, ils sont moins bons !
- Le **Frontball** s'installe : ce nouveau jeu, on le connaît en fait tous pour l'avoir pratiqué sous le préau : un mur, une aire de jeu grande à peu près comme un squash, une pelote douce et en avant : 4 séances d'initiation ont eu lieu cet été et un tournoi le samedi des fêtes de Saint-Lon ; nous prévoyons également un tournoi ouvert à tous (garçons, filles, enfants, adultes) à chaque période de vacances scolaires. Ce nouveau jeu est appelé à se développer rapidement (Championnat du Monde en 2016, jeux olympiques de la jeunesse en 2017), ne manquons pas le train...



- Nous avons organisé également pendant l'année une **soirée au mur à gauche** (dans le cadre du Printemps de Landes) et une soirée au profit du **Téléthon** que nous ne renouvelons pas cette année par manque d'énergie !
- Nous apportons également un soutien financier au projet d'implantation de la Pelote Basque en **Guinée Konakry**.
- Notre blog <http://paysdorthernainue.blogspot.fr> (plus de 150 000 visites) est mis à jour presque tous les jours et nous avons un compte facebook : demandez nous en ami pour suivre nos aventures...

Notre seul problème actuel est le recrutement de nouveaux jeunes, alors si vous connaissez des enfants entre 5 et 12 ans qui pourraient être intéressés, parlez leur de la main nue.

Nous remercions la municipalité qui met tout en œuvre pour faciliter nos actions. Il nous manque juste un trinquet, un local et un éducateur à temps plein... Allez les gars (et les filles), un petit effort, il vous reste quatre ans...



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Démarches administratives 2015

### › Extrait de naissance

S'adresser à la **mairie du lieu de naissance**. Français nés à l'étranger : au ministère des Affaires Etrangères et Européennes (Service Central de l'Etat-civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 9). // Indiquer : date de naissance ; nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées) ; prénoms. // **Gratuit**. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

### › Extrait de mariage et acte de décès

S'adresser à la **mairie du lieu de mariage ou de décès**. // Indiquer : noms ; prénoms ; date du mariage ou du décès. // **Gratuit**. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

### › Carte d'électeur

S'adresser à la mairie du domicile. // Présenter : carte d'identité et justificatif de domicile. // **Gratuit**. Avoir 18 ans ou les avoir avant le 28 février de l'année suivante.

### › Copie conforme

S'adresser à la mairie du domicile. // Présentation de l'original. // **Gratuit**

### › Livret de famille

S'adresser à la mairie du lieu de domicile ou de mariage. Fournir l'Etat-civil du conjoint et des enfants. // **Gratuit**. **En cas de perte** : fournir un certificat de perte (commissariat). **En cas de divorce** : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata.

### › Certificat de vie et certificat d'hérédité

S'adresser à la mairie du domicile. // Fournir le livret de famille (celui du défunt pour certificat hérédité). **Gratuit**.

### › Certificat de nationalité française

S'adresser au Greffe du Tribunal d'Instance du domicile.

### › Carte nationale d'identité

S'adresser à la mairie du domicile. // **1<sup>ère</sup> demande et en cas de perte ou vol**, fournir 2 photos d'identité ; copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois ; 1 facture de moins de 3 mois justifiant le domicile. **Renouvellement**, fournir : 2 photos d'identité ; l'ancienne carte ; 1 facture de moins de 3 mois justifiant le domicile. // **Gratuit** sauf en cas de perte ou vol : fournir un certificat de perte (délivré en mairie) ou de vol (délivré par la gendarmerie ou la police) et un timbre fiscal de 25 €. // **La validité de la carte d'identité passe à 15 ans** : les cartes d'identité délivrées à partir du 01/01/2004 sont valables 15 ans ; les cartes valides au 01/01/2014 sont automatiquement valables 15 ans sans démarche particulière. Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte. // Pour voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations.

### › Passeport

Constitution du dossier en Mairie. Enregistrement du dossier à la Mairie de Peyrehorade ou d'une autre ville.

// **En cas de 1<sup>ère</sup> demande, de perte ou de vol**, fournir 2 photos d'identité ; la carte d'identité ou la copie intégrale d'acte de naissance ; un justificatif de domicile de moins de 3 mois ; un timbre fiscal. // En cas de **renouvellement**, fournir le passeport à renouveler ou une carte d'identité plastifiée ou la déclaration de perte ou de vol ; 2 photos d'identité ; un timbre fiscal ; un justificatif de domicile de moins de 3 mois. 86 € pour un majeur. 42 € pour un mineur de 15 à 18 ans. 17 € pour un mineur de moins de 15 ans. Pour les mineurs, fournir une copie de la carte identité du représentant légal ; le livret de famille.

### › Extrait de casier judiciaire

S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire : 107 rue du Landreau - 44079 NANTES Cedex 1. // Ou demande en ligne : [www.cjn.justice.gouv.fr](http://www.cjn.justice.gouv.fr) // Fournir état-Civil et adresse. **Gratuit**.

### › Recensement militaire

Le recensement en mairie est **obligatoire** dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire. // **L'attestation de recensement** qui vous sera remise en mairie est obligatoire et vous sera demandée pour vous inscrire aux examens, permis de conduire et concours administratifs. // **Pièces à fournir** : carte d'identité et livret de famille.

## ETAT CIVIL 2015

### › Naissances

24/12/2014	Noémie, Solange, Jocelyne LACROIX
15/04/2015	Lisa BONEIL
12/05/2015	Agathe DUFAU

### › Mariages

29/08/2015	Elodie PIET et Olivier SEIZE
------------	------------------------------

### › Décès

07/01/2015	Henriette LABASTE épouse POUSTIS
21/01/2015	Germaine DATCHARRY épouse BOZA
01/02/2015	Michel Maurice DURQUETY
08/02/2015	Francis, Louis DARCANT
17/02/2015	Marie Michèle Patricia BERNIER épouse LARRAT
20/03/2015	Edith Marie-José BAR
18/07/2015	Charlotte DURQUETY épouse LABASTE
20/10/2015	Rolande, Christiane CADIRAN épouse POUGHEON
06/11/2015 :	Jocelyne, Eliane COLSON épouse LAMAGNÈRE
07/11/2015 :	Michel Roger LÉGERON
15/11/2015 :	Georges POMMIRO